

La puce à l'oreille

Services sociaux publics

BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires

Le service assure, sous certaines conditions, le paiement de la totalité ou d'une partie des pensions alimentaires dues en vertu des décisions judiciaires et procède à leur recouvrement envers les débiteurs.

Horaires:
Sur rendez-vous

Adresse:
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

denise.parein@vd.ch
www.vd.ch/fr/themes/sante-social/aides-allocation

Tel:021/316.52.22

Fax:021/316.52.38

Centre LAVI

- Soutien et conseils aux victimes d'actes de violences et à leur entourage (agressions sexuelles, physiques, psychiques, menaces graves, braquage, etc...)
- Confidentialité et gratuité assurées

Horaires:

tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Consultations sur rendez-vous De 17h00 à 9h00 et les week-ends, la ligne téléphonique est déviée sur un secrétariat téléphonique

Adresse:
Rue du Grand-Pont 2bis
1003 Lausanne

www.profa.ch/Prestations/Prest_LAVI.htm

Tel:021/320.32.00

Fax:021/320.32.23

Centre social régional

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission de :

- recevoir toute personne désirant une aide, une information ou un conseil
- évaluer le droit au revenu d'insertion (RI) et verser les prestations financières correspondantes
- offrir un soutien socio-administratif à la population du district
- accompagner les personnes en difficulté vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Case Postale 1016
1260 Nyon

Tel:022 365 77 00

Fax:022 365 77 39

Il accueille les permanences :

- du Centre MalleyPrairie
- de médiation familiale
- de l'associazioni cristiane lavoratori internazionali (ACLI)
- de ProInfirmis
- de l'AVIVO
- de la consultation juridique du CSP
- de la consultation juridique de l'OAV
- du centre de traitement en alcoologie du CHUV (CTA)
- du service d'assainissement de dettes de Caritas

La fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) a ses bureaux au sein du CSR.

Le centre social régional (CSR) est à la disposition des habitants des anciens districts de Nyon et Rolle.

Le CSR a pour mission de :

- recevoir toute personne désirant une aide, une information ou un conseil
- évaluer le droit au revenu d'insertion (RI) et verser les prestations financières correspondantes
- offrir un soutien socio-administratif à la population du district
- accompagner les personnes en difficulté vers une réinsertion sociale et/ou professionnelle
- Il accueille les permanences :

du Centre Malley Prairie de médiation familiale de l'associazioni cristiane lavoratori internazionali (ACLI) de ProInfirmis de l'AVIVO de la consultation juridique du CSP de la consultation juridique de l'OAV du centre de traitement en alcoologie du CHUV (CTA) du service d'assainissement de dettes de Caritas

La fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) a ses bureaux au sein du CSR.

Horaires:

Ouvert: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Permanence téléphonique de 8h30 à 12h00 et de **14h00 à 17h00**

Service des affaires sociales de Nyon

Les missions principales du Service des affaires sociales (SAS) sont de développer la qualité intergénérationnelle et contribuer, en partenariat avec les autres services

Horaires:

Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Adresse:

Rue des Marchandises 17
Case postale 1395
1260 Nyon

affaires_sociales@nyon.ch

www.nyon.ch/fr/officiel/services-offices/affaires-s

Tel:022/363.84.74

Fax:022/365.77.79

Index

BRAPA, Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires	p. 1
Centre LAVI	p. 1
Centre social régional	p. 2
Service des affaires sociales de Nyon	p. 3
Index	p. 4